



Santé Communale Commune d'Euzet

Réunion publique au foyer communal :
Jeudi 15 Juin 2017 à 16 h



Les +

- Aucun questionnaire médical
- 3 niveaux de contrat à tarifs très compétitifs
- Tiers payant pour ne pas faire l'avance des frais
- Assistance, Protection juridique et allocation obsèques incluses

Pour vous aider à choisir la meilleure garantie en fonction de vos besoins :

Appelez votre correspondant au 04 66 22 76 69



***A partir d'aujourd'hui les Euzetiens peuvent souscrire leur
mutuelle communale***



MUTUELLE COMMUNALE

A partir d'aujourd'hui les euzétiens peuvent souscrire à une Mutuelle Santé Communale négociée à des conditions attractives.

La Mairie présente la mutuelle retenue qui est celle de l'Association UNIS et de MIEL MUTUELLE, mise en place par le Cabinet MUTEEO.

Elle permet de :

- se regrouper pour payer moins cher et avoir de meilleures garanties
- faire jouer les solidarités intergénérationnelles
- permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une garantie mutuelle.

Le contrat qui propose 3 formules de garanties peut être souscrit par tous : sans emploi, actifs, retraités sans limite d'âge, jeunes, y compris les artisans et commerçants... Ce contrat est éligible à la loi Madelin.

Sans questionnaire médical, avec une garantie à vie, et sans délai de carence, il comprend en outre une garantie obsèques, une protection juridique...

Une réunion publique se tiendra le 15 juin 2017 à 16 h au foyer communal.

Des rendez vous seront pris dans le cadre des permanences régulières qui seront mises en place, afin de vous conseiller au mieux et de vous assister dans vos démarches.